



PRÉFÈTE DU CHER

**DEMANDE D'AUTORISATION D'INTRODUCTION ET/OU DE PRELEVEMENT DE GIBIER
DANS LE MILIEU NATUREL**

(Arrêté interministériel du 7 juillet 2006 portant sur l'introduction dans le milieu naturel de grand gibier ou de lapins et sur le prélèvement dans le milieu naturel d'animaux vivants d'espèces dont la chasse est autorisée)

Demandeur : Je soussigné(e)

Nom – Prénom :

Agissant au nom de

(S'il s'agit d'une personne morale : société, association, ...)

Adresse :

.....

Code postal – commune :

Tél. :

sollicite l'autorisation de (**cocher la case correspondante**)

- prélever dans le milieu naturel introduire dans le milieu naturel
 prélever et introduire dans le milieu naturel (*dans le même département*)

les animaux suivants (**espèce(s) et nombre d'animaux de chaque espèce**)

	Sanglier	Chevreuil	Daim	Cerf élaphe	Cerf sika	Lapin de garenne	Autres (<i>préciser</i>)
Nombre							
Sexe							

Pour les sangliers : avec justificatif DDCSPP statut prophylactique

N° d'identification	Sexe	Caryotype avec justificatif	Statut prophylactique (avec justificatif DDPP)	Chasse ou reproducteur
			Indemne Aujezsky <input type="checkbox"/>	

Toute absence de justificatifs documentaires ou de case non remplie pourra engendrer un refus de la part de l'administration.

1°) Finalité de la reprise et/ou du lâcher (cocher la case correspondante**)**

- Réintroduction dans le milieu naturel aux fins de renforcer la population de l'espèce dans un autre secteur géographique
 Etudes scientifiques
 Relâcher des animaux dans un enclos de chasse ou sur les territoires d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial
 Autre objectif – **Dans ce cas, préciser** :

2°) **Provenance des animaux (cocher la case correspondante)**

Prélèvement dans le milieu naturel * (préciser le lieu) :

* En cas de prélèvement en milieu naturel dans un département autre que celui du lâcher, merci de joindre l'autorisation de prélèvement validée par la DDT compétente)

Elevage(s) :

N° d'élevage, nom du propriétaire, coordonnées complètes et numéro de téléphone

3°) **Destination géographique des animaux - identification du lieu d'arrivée**

4°) **Modalités techniques de l'opération et engins autorisés**

N° d'agrément de transport fourni par la DDCSPP :

5°) **Période(s) de la capture** :

6°) **Période(s) de l'introduction** :

Accord du propriétaire ou du détenteur du droit de chasse du lieu de lâcher ou de prélèvement des animaux.

J'atteste que je bénéficie de l'accord du(des) propriétaire(s) ou du(des) détenteur(s) de droit de chasse sur les terrains concernés par l'introduction et/ou le prélèvement dans le milieu naturel.

A le Signature du demandeur

Partie réservée au service instructeur

Avis de la Fédération des Chasseurs du Cher

Favorable Défavorable

Date Signature Cachet

Avis de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage

Favorable Défavorable

Date Signature Cachet

NB

- ❖ Toute demande doit être adressée à la DDT **au plus tard 1 semaine avant** le prélèvement et/ou l'introduction de gibier dans le milieu naturel.
- ❖ Dans tous les cas, un bilan devra être retourné à la DDT en mentionnant le nombre d'animaux transportés s'il est différent du nombre autorisé et en précisant le numéro d'identification des animaux. L'envoi du bilan conditionnera l'obtention de prochaines demandes.

La présente demande doit être retournée à la direction départementale des territoires du Cher

Service chasse – 6, place de la Pyrotechnie – CS 20001 – 18019 BOURGES Cedex

☎ 02.34.34.62.31 – Fax : 02.34.34.63.04